

Déclaration au CM du 27/06/2022 : Autour de l'arbre



En lien avec ce point, je souhaite faire une déclaration au nom d'Alternative Citoyenne.

Nous avons souvent exprimé notre désaccord sur la façon dont la municipalité traite les arbres situés sur son territoire par des abattages abusifs ou des élagages drastiques. Nous ne sommes pas seuls : ainsi nous avons mobilisé un certain nombre d'habitants le **7 février 2021** à l'occasion de l'abattage du tilleul de la croix Gilbrin. Cet hiver à l'occasion de la taille des marronniers et tilleuls de l'Esplanade, nous vous avons mis en garde par rapport au choix de l'entreprise retenue par la mairie au vu des conséquences du travail qu'elle avait déjà effectué il y a 15 ans. Nous n'avons pas été entendus. Conséquences de cette taille brutale et inadaptée? Un désastre qui est en train de se dérouler sous nos yeux place de l'Esplanade. Les arbres ne repartent pas et puisent dans leurs dernières ressources pour ne pas mourir. D'autant que la municipalité persiste à faire de l'Esplanade un parking secondaire, malgré les préconisations de l'ONF.

Ces décisions n'empêchent pas que vous proclamiez dans les Echos votre attachement à l'arbre par des formules du type « l'arbre au cœur de nos préoccupations », « l'arbre un élément majeur du paysage ... » Quelle incohérence, pour ne pas dire plus ! Nous avons proposé lors du CM du 26/11/2020 de faire adopter **la déclaration des droits de l'arbre**. Mais la majorité n'en a pas voulu, privilégiant l'élaboration d'une charte de l'arbre s'inspirant de celle de Montigny. Projet qui n'a pas abouti.

Et aujourd'hui on vient nous faire l'article en faveur de la protection de la nature, de la biodiversité et singulièrement des arbres, en nous expliquant qu'il faut adopter **la charte de l'arbre métropolitaine**.

La démarche nous paraît opportuniste et relever non pas d'une adhésion sincère et spontanée, mais bien plus d'un calcul politicien qui nous laisse au mieux sceptiques.

Il est sûr maintenant que l'humanité ne se sauvera pas sans se préoccuper de ses arbres et de ses forêts.

« Respecter les arbres, écrit Francis Hallé spécialiste des arbres mondialement reconnu, c'est s'interdire de les soumettre à des tailles ou à des élagages sévères qui les laissent marqués par des plaies de grands diamètres et qui, de ce fait, les vouent à la maladie, ou même à la mort ». Et encore : « Dix jeunes arbres ne remplacent pas un vieux ; la fixation de carbone est d'autant plus efficace que les arbres sont plus âgés, donc plus volumineux, donc porteurs de "surfaces d'échanges biologiques" plus importantes. »

Dans cette commune comme ailleurs, nous sommes jusqu'à présent restés sourds et aveugles à toutes ces alertes.

En ce qui nous concerne, parce que nous pensons que c'est un petit pas dans la bonne direction, nous voterons en faveur de cette charte métropolitaine, mais sans illusion.